



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent dix-neuvième session

Rome, 16-20 mai 2016

Le point sur les activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens

Résumé

- Le présent document est soumis en réponse à une demande du Comité du Programme (novembre 2015), à sa cent quatre-vingt-huitième session, et du Conseil, à sa cent cinquante-troisième session, tendant à ce qu'une mise à jour soit présentée au Comité du Programme concernant les activités en cours et prévues pour l'exercice biennal 2016-2017 et le montant estimatif des ressources nécessaires et des ressources disponibles compte tenu du Programme de travail et budget approuvé.

Mesures suggérées au Comité du Programme

Le Comité du Programme est invité à prendre note des progrès accomplis par la FAO dans les travaux qu'elle consacre à la résistance aux antimicrobiens et à donner toute indication qu'il jugera appropriée.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Juan Lubroth
Chef du Service de la santé animale
Vétérinaire en chef

Tél: +39 06570-54184

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mp779

I. Introduction

1. À la suite à la résolution 4/2015 sur la résistance aux antimicrobiens que la trente-neuvième Conférence de la FAO a adoptée en juin 2015, le Comité du Programme (novembre 2015), soulignant l'importance du travail de la FAO sur la résistance aux antimicrobiens, a demandé au Secrétariat de lui présenter, à sa prochaine session, l'état des activités en cours et prévues pour l'exercice biennal 2016-2017, ainsi que le montant estimatif des ressources nécessaires et des ressources disponibles compte tenu du Programme de travail et budget approuvé.
2. Afin de faciliter la mise en œuvre de la résolution 4/2015 de la Conférence, la FAO a élaboré un Plan d'action quinquennal contre la résistance aux antimicrobiens (Annexe 1) et le Conseil, à sa cent cinquante-troisième session, des informations supplémentaires, publiées dans le document CL 153/3 Note d'information 4 «Activités de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens».
3. Selon les estimations, des contributions volontaires d'un montant de **10 millions d'USD, soit 2 millions d'USD par an sur cinq ans**¹, seront nécessaires pour la mise en œuvre des activités de supervision nationales et mondiales qui figurent dans le Plan d'action, y compris la collaboration avec les partenaires internationaux.
4. Le Plan d'action recense quatre domaines prioritaires touchant à la santé publique, à l'élevage, à l'agriculture et aux ressources aquatiques, qui ont une incidence sur la sécurité alimentaire, la nutrition, l'environnement et le développement durable. Il plaide en faveur de la mise en place d'un programme transversal dans l'ensemble de l'Organisation, du Siège aux bureaux décentralisés, et a été totalement intégré dans le programme de travail 2016-2017 et assorti de jalons précis concernant les résultats attendus aux niveaux mondial et national, compte tenu des ressources disponibles.
5. Les Programmes stratégiques relatifs aux conventions et aux accords internationaux (PS2), aux normes et à la sécurité sanitaire des denrées destinées à l'alimentation (PS4) et à la prévention et la réponse aux menaces (PS5) revêtent une importance particulière.

II. Plan d'action de la FAO – Domaines prioritaires

6. La FAO a défini quatre domaines prioritaires, en mettant l'accent sur l'incidence de la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.
 - 1) Améliorer les activités de sensibilisation et de plaidoyer concernant la résistance aux antimicrobiens et aux menaces connexes;
 - 2) Renforcer les capacités en matière de surveillance et de suivi de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture;
 - 3) Renforcer la gouvernance relative à la résistance aux antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture;
 - 4) Promouvoir les bonnes pratiques au sein des systèmes alimentaire et agricole et l'utilisation prudente des agents antimicrobiens.

III. Coopération avec d'autres organisations et activités

7. De toute évidence, aucune organisation ne peut traiter à elle seule tous les aspects de la résistance aux antimicrobiens. Cependant, étant donné l'ampleur de son mandat et de ses compétences, la FAO se trouve dans une position privilégiée pour endiguer ce phénomène grâce à sa forte présence (disciplines spécialisées, secteurs du développement et portée géographique). En effet, elle est la seule organisation internationale à associer la santé et la nutrition, les aspects agricoles, la sécurité sanitaire des denrées destinées à l'alimentation humaine ou animale et les questions environnementales ayant trait à des contextes aquatiques ou terrestres. À ce titre, elle est en contact permanent avec l'OMS et l'OIE et apporte une valeur ajoutée par les travaux normatifs, le dialogue sur les politiques et le renforcement des capacités nationales qu'elle dirige en amont.

¹ Ce montant ne comprend pas la mise en œuvre complète dans les pays, pour laquelle des contributions volontaires additionnelles ou des ressources extrabudgétaires devront être obtenues.

8. La FAO s'est engagée dans un partenariat tripartite avec l'OMS et l'OIE avec lesquelles elle a instauré une collaboration étroite et efficace en matière de résistance aux antimicrobiens, notamment en ce qui concerne les dispositions pertinentes du Codex Alimentarius et du Règlement sanitaire international de l'OMS et les efforts de l'OIE en matière de renforcement et de suivi de la performance des services vétérinaires.

9. Dans le cadre de l'accord tripartite sur la résistance aux antimicrobiens, la FAO a accueilli, en février 2016, la vingt-deuxième réunion annuelle tripartite de coordination, au cours de laquelle la FAO, l'OMS et l'OIE sont convenues des dispositions concrètes à prendre ainsi que de l'action à mener pour appeler l'attention mondiale sur la résistance aux antimicrobiens. À cet égard, les trois organisations sont favorables à l'élaboration d'une déclaration ou d'une résolution sur la résistance aux antimicrobiens, que l'Assemblée générale des Nations Unies pourrait adopter en septembre 2016. Elles ont tenu une réunion préparatoire à New York le 18 avril 2016 pour informer les représentants permanents de la résolution susmentionnée. En novembre 2016, comme elle l'a fait l'année dernière, la FAO apportera son soutien, avec ses deux partenaires, à une semaine de sensibilisation à la résistance aux antimicrobiens.

10. La collaboration tripartite se poursuit également au niveau des pays grâce à des programmes conjoints de mise en œuvre. Ainsi, un manuel destiné à aider les pays à élaborer des plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens est actuellement testé dans des pays pilotes. Par ailleurs, un certain nombre d'ateliers régionaux seront organisés en 2016-2017 dans le cadre de la collaboration tripartite.

11. À sa prochaine session, en juin 2016, la Commission du Codex Alimentarius décidera s'il y a lieu de mettre à jour deux documents portant sur la résistance aux antimicrobiens². Elle examinera aussi la nécessité de demander à la FAO, à l'OMS et à l'OIE de convoquer des consultations d'experts pour étudier toute nouvelle preuve scientifique liée à la résistance aux antimicrobiens dans la chaîne alimentaire, qui irait dans le sens d'une révision des textes du Codex.

12. En outre, la FAO a participé activement, en qualité de conseiller permanent, au Programme d'action mondial en faveur de la sécurité sanitaire, initiative de quelque 60 pays soucieux de faire face à la menace de maladies infectieuses. Le Programme comprend des ensembles de mesures sur la prévention, la détection et la réponse, dont un est exclusivement consacré à la résistance aux antimicrobiens.

13. La FAO participe aussi au Groupe consultatif sur la surveillance intégrée de la résistance aux antimicrobiens de l'OMS et a élaboré un outil cartographique et une approche progressive en matière de gestion de la résistance aux antimicrobiens visant à réduire les risques connexes.

IV. Mobilisation de ressources

14. Le Plan d'action quinquennal de la FAO suppose un important exercice de mobilisation de ressources, auquel devront participer les responsables de programme stratégique, les sous-directeurs généraux de la coopération technique et gestion du programme, les départements de l'agriculture et de la protection des consommateurs et les départements des pêches et de l'aquaculture. La participation active des bureaux sous-régionaux, régionaux et nationaux facilitera la circulation de l'information et les réalisations concrètes, en faisant le lien entre l'action mondiale, le plan de travail de la FAO et les initiatives ou priorités nationales et régionales dans ce domaine.

15. Un groupe de travail interdépartemental sur la résistance aux antimicrobiens est chargé de coordonner la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal contre la résistance aux antimicrobiens. Présidé par le Vétérinaire en chef, il est placé sous l'autorité du Directeur de la Division de la production et de la santé animales et du Sous-Directeur général chargé du Département de l'agriculture et de la protection des consommateurs, et comprend des fonctionnaires des unités concernées tant au Siège que dans les régions.

² «Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens» (CAC/RCP 61-2005) et «Lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire» (CAC/GL 71-2011).

16. En avril 2016, la FAO a obtenu des crédits extrabudgétaires d'un total de 2,9 millions d'USD, dont les fonds alloués par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) pour soutenir le travail relatif à la résistance aux antimicrobiens dans le cadre du programme pluriannuel de l'USAID sur les menaces pandémiques émergentes en Asie (2 millions d'USD) et par le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord (Fleming Fund) à l'appui du travail de la FAO relatif à la résistance aux antimicrobiens au Cambodge, au Ghana, au Viet Nam et au Zimbabwe (900 000 USD). Des discussions ont été engagées avec les pays donateurs potentiels (Fédération de Russie, Royaume-Uni et France), qui ont exprimé l'intention de soutenir davantage la FAO.

V. Mécanismes de mise en œuvre

17. Les activités liées à la résistance aux antimicrobiens couvrent le Cadre stratégique de la FAO, avec des résultats quantifiables pour les programmes stratégiques PS2, PS4 et PS5. Les divisions techniques et les bureaux décentralisés de la FAO assurent la coordination des activités dans leurs domaines de compétence respectifs en matière de production et de protection végétales, de sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, de production et de santé des animaux terrestres et aquatiques, en tenant dûment compte des aspects réglementaires interministériels et de la législation. Sous réserve de la disponibilité des fonds, la mise en œuvre aux niveaux national et régional est assurée conjointement par la FAO, les organes régionaux compétents et les gouvernements.

18. Actuellement, au moins l'équivalent temps plein de cinq membres du personnel est consacré au Groupe de travail sur la résistance aux antimicrobiens et aux Programmes stratégiques. La FAO s'attache à déployer davantage de personnel d'appui technique, en particulier au niveau des pays, dans l'attente des contributions volontaires qui seront mobilisées pour le Plan d'action.

VI. Budget estimatif pour l'exécution du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens

19. Comme indiqué plus haut, le coût de la mise en œuvre des activités de supervision nationales et mondiales qui figurent dans le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens est estimé à 10 millions d'USD, soit 2 millions d'USD par an sur cinq ans³. En ce qui concerne la mise en œuvre des activités pour 2016-2017, un total de 4 millions d'USD est prévu pour les quatre domaines prioritaires, comme indiqué dans les tableaux 1, 2 et 3⁴.

20. Le montant des ressources budgétaires nécessaires pour la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens au niveau des pays dépend de l'évaluation qui servira de référence et de l'approche participative avec les acteurs nationaux publics et privés qui permettra de mieux évaluer le niveau de sensibilisation, les compétences et les lacunes, ainsi que l'interaction nécessaire entre les secteurs et de procéder à un examen complet de la réglementation existante et du cadre légal. Une stratégie quinquennale devrait être établie pour les pays à revenu faible ou intermédiaire (les cycles de deux ans étant considérés comme insuffisants pour obtenir l'élan nécessaire et l'impact souhaitable aux fins de la durabilité); le budget d'un plan quinquennal sur mesure devrait raisonnablement s'établir entre 3,6 et 4,9 millions d'USD.

VII. Prochaines étapes

21. Au cours de l'exercice biennal 2016-17, la FAO s'emploiera principalement à sensibiliser à l'approche «Une seule santé», en général, et à la résistance aux antimicrobiens, en particulier, (pêcheries, sécurité alimentaire, nutrition, politiques agricoles), ainsi qu'à accroître les contributions pour tous les Programmes stratégiques (PS2, PS4 et PS5).

³ Ce montant ne comprend pas la mise en œuvre complète dans les pays, pour laquelle des contributions volontaires additionnelles ou des ressources extrabudgétaires devront être obtenues.

⁴ Même si le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens est soutenu par des ressources humaines financées par le Programme ordinaire, des ressources nouvelles et additionnelles seront nécessaires pour financer le travail intersectoriel au sein de la FAO et soutenir les activités dans les pays.

22. La création d'un fonds multilatéral d'affectation spéciale pour les organisations internationales (OMS, FAO, OIE et d'autres organismes des Nations Unies) et pour d'autres partenaires pourrait être envisagée pour traiter des questions suivantes: i) élaboration d'une base de données; ii) formation et conformité; iii) fourniture de matériel didactique sur les bonnes pratiques et partage de responsabilités; iv) inclusion du Codex, mais géré par la FAO et l'OMS.

23. Dans le cadre de l'accord tripartite, la FAO participera également aux activités conjointes de sensibilisation du secteur privé. En collaboration avec l'OIE, la FAO enrichira une base de données mondiale sur l'utilisation des antibiotiques chez les animaux, pour y inclure des informations et des statistiques liées à l'alimentation et à l'agriculture, à la production, aux exportations, aux importations et à l'utilisation finale.

Tableau 1. Besoins en financement (2016 et 2017) des domaines prioritaires du Plan d'action de la FAO⁵

	Plan d'action de la FAO – Domaines prioritaires	2016	2017	TOTAL
1	Améliorer les activités de sensibilisation et de plaidoyer concernant la résistance aux antimicrobiens et les menaces connexes	240 000	240 000	480 000
2	Renforcer les capacités en matière de surveillance et de suivi de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture	440 000	440 000	880 000
3	Renforcer la gouvernance relative à l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture	320 000	320 000	640 000
4	Promouvoir les bonnes pratiques au sein des systèmes alimentaire et agricole et l'utilisation prudente d'agents antimicrobiens	1 000 000	1 000 000	2 000 000
	Total	2 000 000	2 000 000	4 000 000

Tableau 2. Répartition des besoins en financement (2016-2017) par type d'activité

	2016 - 2017	Personnel	Sensibilisation	Évaluation dans les pays	Ateliers régionaux et nationaux	Appui technique	Équipement	Total
1	Améliorer les activités de sensibilisation et de plaidoyer concernant la résistance aux antimicrobiens et les menaces connexes	220 000	75 000	45 000	65 000	45 000	30 000	480 000
2	Renforcer les capacités en matière de surveillance et de suivi de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture	340 000	40 000	18 000	32 000	55 000	395 000	880 000
3	Renforcer la gouvernance relative à l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture	220 000	30 000	55 000	115 000	60 000	160 000	640 000
4	Promouvoir les bonnes pratiques au sein des systèmes alimentaire et agricole et l'utilisation prudente d'agents antimicrobiens	750 000	255 000	165 000	350 000	250 000	230 000	2 000 000
	Total	1 530 000	400 000	283 000	562 000	410 000	815 000	4 000 000

⁵ Même si le Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens est soutenu par des ressources humaines financées par le Programme ordinaire, un financement additionnel et nouveau pour assurer le travail intersectoriel au sein de la FAO et soutenir les activités dans les pays est nécessaire.

Tableau 3. Répartition des besoins en financement (2016-2017) par Programme stratégique (PS) et par domaine prioritaire du Plan d'action (2016-2017)

	Cadre stratégique / biennal	PS2	PS4	PS5	Total
1	Améliorer les activités de sensibilisation et de plaidoyer concernant la résistance aux antimicrobiens et les menaces connexes	45 000	170 000	265 000	480 000
2	Renforcer les capacités en matière de surveillance et de suivi de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture	20 000	270 000	590 000	880 000
3	Renforcer la gouvernance relative à l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture	100 000	440 000	100 000	640 000
4	Promouvoir les bonnes pratiques au sein des systèmes alimentaire et agricole et l'utilisation prudente d'agents antimicrobiens	120 000	580 000	1 300 000	2 000 000
	Total	285 000	1 460 000	2 255 000	4 000 000

Annexe 1

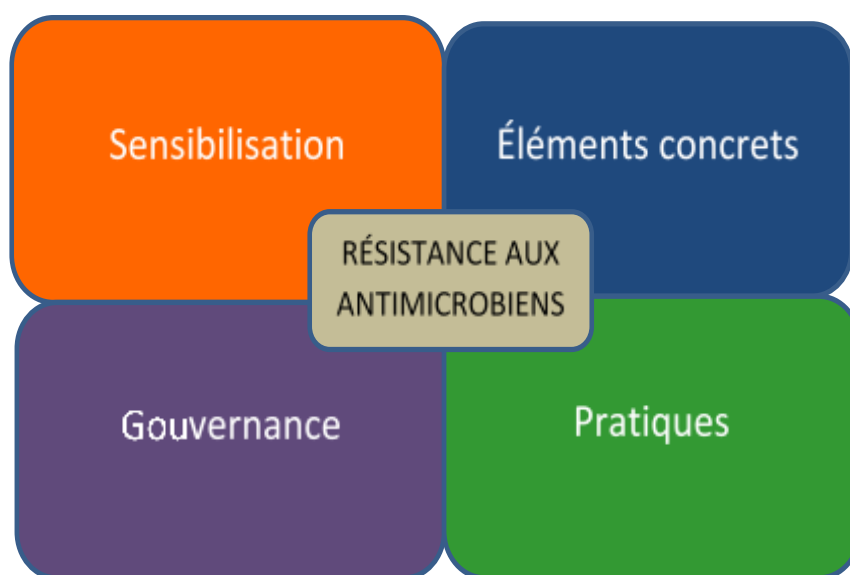
La résistance aux antimicrobiens est un phénomène naturel d'adaptation des micro-organismes à la présence d'agents antimicrobiens; conséquence de toute utilisation de médicaments antimicrobiens, elle est aggravée par un emploi inapproprié.

Il est essentiel que des médicaments antimicrobiens soient disponibles et puissent être administrés dans le cadre de l'élevage d'animaux terrestres et aquatiques et de la production végétale pour préserver la santé et la productivité de ces organismes, de manière à renforcer la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire des aliments et le bien-être des animaux. Toutefois, la résistance aux antimicrobiens suscite une inquiétude croissante au niveau mondial car elle risque d'inverser la tendance. Chez l'homme, elle menace aussi de mettre un terme à des décennies d'amélioration des soins de santé, ce qui provoquerait un retour en arrière. Une résistance observée en un lieu déterminé ou chez une espèce particulière peut facilement gagner d'autres endroits ou s'étendre à d'autres espèces; elle touche par conséquent les pays développés comme les pays en développement.

Plan d'action de la FAO pour combattre la résistance aux antimicrobiens (mai 2016)

La FAO a défini les quatre piliers de son programme de travail relatif à la résistance aux antimicrobiens, qui représentent les domaines prioritaires du Plan d'action de la FAO. Toutefois, ces quatre domaines sont étroitement liés et doivent être abordés en parallèle. En outre, il faut que les activités soient menées dans les différents secteurs des systèmes agricole et alimentaire et qu'elles suivent l'approche «Une seule santé». Celle-ci est fondée sur la reconnaissance des interconnexions qui existent entre les êtres humains, les animaux et les écosystèmes. Elle suppose que l'on adopte une démarche coordonnée, collaborative, pluridisciplinaire et transversale. Cette approche convient particulièrement à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens car elle impose une perspective multidimensionnelle, bien utile pour faire face à certains aspects, comme la compréhension des facteurs qui déterminent la résistance aux antimicrobiens, l'évaluation des incidences économiques et la capacité de trouver des solutions viables.

Figure 1: Les quatre domaines prioritaires du Plan d'action de la FAO



Les domaines prioritaires déterminent aussi le soutien apporté par la FAO à la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens⁶. La figure 2 illustre la manière dont les quatre domaines prioritaires contribueront à la réalisation des objectifs du Plan d'action mondial. Le renforcement de la collaboration tripartite facilitera l'alignement et la coordination des différentes activités.

Figure 2: Les domaines prioritaires de la FAO en rapport avec les cinq objectifs du Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens

OMI - Objectifs du Plan d'action mondial	FAO - Domaines prioritaires du Plan d'action	
Objectif 1: Information, éducation et communication	Sensibilisation	Gouvernance
Objectif 2: Surveillance, suivi, tenue de registres	Éléments concrets	Gouvernance
Objectif 3: Réduction du risque d'infection	Pratiques	Gouvernance
Objectif 4: Législation, optimisation de l'utilisation	Pratiques	Gouvernance
Objectif 5: Investissement durable pour d'autres solutions et réduction de l'utilisation	Pratiques	Gouvernance

DOMAINE PRIORITAIRE 1 - AMÉLIORER LES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION CONCERNANT LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS ET AUX MENACES CONNEXES

Pour que les choses changent et que l'on puisse enfin passer à l'action, il faut un minimum de compréhension de la question et des raisons pour lesquelles toutes les parties prenantes de la chaîne alimentaire sont concernées. La pertinence de la question de la résistance aux antimicrobiens dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, tant en ce qui concerne son impact sur le secteur que le rôle du secteur dans la lutte contre le problème, n'est pas toujours évidente. Ce domaine prioritaire a pour objet d'encourager la prise de mesures immédiates visant à mieux faire connaître la résistance aux antimicrobiens en élaborant des produits de communication et de plaidoyer qui ciblent différents secteurs et qui aident les pays à trouver les moyens les mieux adaptés, compte tenu de leur culture, pour diffuser ces importants messages et comprendre les risques associés à la résistance aux antimicrobiens dans leur pays. En ce qui concerne le deuxième domaine prioritaire, la FAO est tout à fait consciente qu'il importe d'envoyer un message fondé sur des preuves et de veiller à ce que qu'il soit entendu par les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Reconnaissant que l'examen de la résistance aux antimicrobiens et de ses conséquences doit faire partie intégrante du cadre politique agricole et alimentaire, ce domaine de priorité encourage aussi un examen de la résistance aux antimicrobiens aux niveaux mondial et national et la coopération avec d'autres organisations pertinentes.

⁶ OMS. 2015a. Plan d'action mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens. Disponible à l'adresse suivante: http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/193736/1/9789241509763_eng.pdf?ua=1

Produit 1.1: Les parties prenantes des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture sont mieux sensibilisées à la résistance aux antimicrobiens.

Principales activités

Élaborer des produits de communication et de plaidoyer correspondant aux différents secteurs et acteurs cibles, de manière à faire connaître la position et l'approche de la FAO.

Aider les pays à s'adapter et à diffuser les produits de communication et de plaidoyer en tenant compte de la situation de chaque pays/région et des différents publics visés dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Aider les pays à mettre au point leurs propres stratégies et outils de communication sur les risques afin d'accroître la sensibilisation à la question de la résistance aux antimicrobiens.

Produit 1.2: L'examen de la résistance aux antimicrobiens est intégré aux discussions sur la définition des politiques relatives à l'alimentation et à l'agriculture.

Principales activités

Plaider pour que la résistance aux antimicrobiens soit inscrite dans les ordres du jour de réunions de haut niveau – Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Assemblée générale des Nations Unies ou conférences de la FAO, par exemple – et fournir un support technique pour faciliter l'examen de la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de ces sessions.

Organiser des manifestations visant à sensibiliser le grand public à la résistance aux antimicrobiens (ou y participer) aux niveaux mondial, régional et national, en partenariat avec d'autres organisations – notamment l'OIE et l'OMS.

Publier et diffuser des rapports faisant état des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de la FAO contre la résistance aux antimicrobiens.

DOMAINE PRIORITAIRE 2 - RENFORCER LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE SURVEILLANCE ET DE SUIVI DE LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS ET DE L'UTILISATION D'AGENTS ANTIMICROBIENS DANS L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Pour pouvoir passer à l'action, il faut bien comprendre l'ampleur de l'utilisation d'agents antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, compréhension qui est aussi indispensable pour mesurer les répercussions des mesures prises et des progrès accomplis dans la lutte contre ce problème. Comme il peut être difficile pour certains pays de prendre des mesures fondées sur des données provenant d'autres parties du monde, ce domaine prioritaire vise à soutenir la production de données locales à l'appui de l'action locale et du renforcement progressif des capacités locales pour recueillir des données plus complètes. Ce travail sera également effectué en étroite collaboration avec l'OIE et l'OMS de manière à soutenir les systèmes intégrés de surveillance et de suivi et à promouvoir le partage des données entre les différents secteurs aux niveaux local et mondial. L'objectif est également de diffuser largement l'information, ce qui est particulièrement pertinent en matière de résistance aux antimicrobiens pour les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Produit 2.1: Les connaissances sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation d'agents antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture sont approfondies.

Principales activités

Mettre au point des outils de formation, y compris des modules d'apprentissage électronique, sur la résistance aux antimicrobiens, l'utilisation d'agents antimicrobiens et les activités de surveillance et de suivi y afférentes.

Promouvoir les recherches et les études qui visent à approfondir les connaissances sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation d'agents antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, y compris sur les transferts depuis ou vers l'homme et le contexte de la production agricole et alimentaire, et contribuer à ces travaux.

Favoriser l'inclusion de la question de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'agents antimicrobiens parmi les composantes essentielles de la formation professionnelle, des études de troisième cycle, de la certification et de la formation continue dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture.

Produit 2.2: Les capacités des laboratoires en ce qui concerne le suivi de la résistance aux antimicrobiens et des résidus d'agents antimicrobiens sont renforcées.

Principales activités

Élaborer un outil cartographique permettant d'évaluer les capacités actuelles des laboratoires en matière de suivi de la résistance aux antimicrobiens et de détection des résidus d'agents antimicrobiens.

Contribuer au renforcement des capacités des laboratoires nationaux pour ce qui est de suivre la résistance aux antimicrobiens et de détecter les résidus d'agents antimicrobiens dans les produits alimentaires et l'environnement.

Désigner des laboratoires de référence de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens et des résidus d'agents antimicrobiens.

Produit 2.3: Des systèmes de surveillance/suivi intégrés et adaptés à chaque pays dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens et des résidus d'agents antimicrobiens sont élaborés.

Principales activités

Favoriser l'adoption, la révision et l'adaptation de directives en faveur de programmes intégrés (alimentation, agriculture et environnement) de suivi et de surveillance de la résistance aux antimicrobiens.

Aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des plans nationaux visant à améliorer la surveillance et le suivi intégrés de la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation d'agents antimicrobiens.

Évaluer les systèmes de surveillance et de suivi existants au niveau des pays en matière de résistance aux antimicrobiens et d'utilisation d'agents antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture en vue de recenser les besoins et les lacunes.

Aider l'OIE à constituer et à maintenir à jour une base de données mondiale sur l'utilisation d'agents antimicrobiens chez les animaux et à développer la base de données de l'OIE sur les médicaments vétérinaires pour y inclure la production, la distribution, le commerce ainsi que les statistiques relatives à la production alimentaire et agricole, y compris les données du secteur commercial et du marketing et les informations/données obtenues lors de consultations avec les fermiers et les producteurs.

Aider les pays à recueillir des informations sur l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture afin d'étayer la mise au point de systèmes permettant de suivre cet emploi et d'établir un lien entre les renseignements obtenus et la résistance aux antimicrobiens.

Aider les pays à collecter des informations sur la présence d'agents antimicrobiens dans l'environnement (eau, sols, etc.) et à évaluer ces données dans la perspective de l'impact que ces agents pourraient avoir sur le développement et la progression de la résistance aux antimicrobiens.

DOMAINE PRIORITAIRE 3 - RENFORCER LA GOUVERNANCE RELATIVE À LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS DANS L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Pour de nombreux pays, la capacité et les ressources nécessaires pour prendre des mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dépend de l'engagement politique et de l'existence d'une politique en la matière et d'un cadre réglementaire ou législatif approprié. L'objectif est d'aider les pays à s'en doter. Outre qu'il vise à soutenir les mesures prises au niveau national, ce domaine prioritaire englobe également l'appui fourni par la FAO en vue de l'adoption de normes internationales en matière de résistance aux antimicrobiens et de la constitution d'une base d'éléments concrets et scientifiques sur laquelle fonder ces normes. Ces deux derniers objectifs seront également étroitement liés au deuxième domaine prioritaire. Compte tenu des différents types de données qui sont nécessaires pour favoriser l'engagement politique et l'élaboration de politiques fondées sur des éléments concrets, ce domaine prioritaire sera axé sur la diffusion d'informations relatives aux autres manières d'utiliser des antimicrobiens, aux aspects économiques du problème et aux mesures requises pour y remédier.

Produit 3.1: Des informations sont fournies à l'appui de politiques et d'un processus décisionnel améliorés.

Principales activités

Mettre au point des études sur les approches réglementaires intéressant l'utilisation d'agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture.

Aider les pays à élaborer des politiques permettant de réduire progressivement l'utilisation d'agents antimicrobiens en tant qu'activateurs de croissance.

Réaliser des études de cas sur l'utilisation d'agents antimicrobiens et les répercussions économiques d'un usage moindre de ces produits en tant qu'activateurs de croissance lorsque d'autres solutions sont privilégiées.

Créer une base de données d'informations scientifiques et techniques, accessible au public, sur la résistance aux antimicrobiens, l'utilisation d'agents antimicrobiens et autres données pertinentes du secteur de l'alimentation et de l'agriculture.

Contribuer aux activités normatives du Codex Alimentarius sur la résistance aux antimicrobiens en dispensant les conseils scientifiques nécessaires, au besoin en collaboration avec l'OMS et OIE.

Produit 3.2: L'élaboration et la révision de cadres réglementaires est facilitée, conformément aux principes et normes convenus au niveau international.

Principales activités

Aider les pays et les organisations régionales à élaborer une législation ou à réviser la législation en vigueur pour la rendre conforme aux directives et normes internationales (le Codex, par exemple) et à renforcer les capacités réglementaires nationales et régionales dans les domaines liés à la résistance aux antimicrobiens.

Recueillir, examiner et analyser des informations relatives à la mise en œuvre des normes/directives du Codex qui portent sur la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation d'agents antimicrobiens afin de participer à la révision ponctuelle des normes internationales.

Produit 3.3: L'approche intégrée «Une seule santé» pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens est mieux suivie.

Principales activités

Élaborer une approche progressive en matière de gestion⁷ de la résistance aux antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et aider les pays à la mettre en œuvre.

Faciliter l'inclusion de la question de la résistance aux antimicrobiens et de sa pertinence pour l'alimentation et l'agriculture dans les plateformes et enceintes «Une seule santé».

Organiser, en collaboration avec l'OMS et l'OIE, une réunion internationale «Une seule santé» à des fins de conseil sur les politiques intégrées en matière d'utilisation d'agents antimicrobiens pour renforcer la gouvernance dans le domaine de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

DOMAINE PRIORITAIRE 4 - PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES AU SEIN DES SYSTÈMES ALIMENTAIRE ET AGRICOLE ET L'UTILISATION PRUDENTE DES AGENTS ANTIMICROBIENS

En dernière analyse, le succès des trois premiers domaines prioritaires ne sera complet que s'il permet le changement et conduit à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques qui contribueront à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Cependant, une série de facteurs doivent être pris en considération dans le processus de changement, dont les aspects économiques et la possibilité d'adopter des solutions de rechange viables ne sont pas les moindres. Le changement doit aussi s'inscrire dans le contexte de systèmes agricole et alimentaire efficaces et inclusifs, de manière à ce qu'il serve aussi les objectifs de la FAO en matière de réduction de la faim. Ce domaine prioritaire vise à élaborer et à soutenir des mesures concrètes dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture pour réduire autant que faire se peut la nécessité d'utiliser des agents antimicrobiens (par exemple, améliorer la sécurité biologique pour diminuer le nombre d'infections), décourager le recours aux agents antimicrobiens (par exemple, mettre l'accent sur les bonnes pratiques dans l'usage thérapeutique et identifier des solutions de remplacement) et contenir ou prévenir la progression de la résistance aux antimicrobiens (par exemple, de bonnes pratiques d'hygiène). Ce domaine prioritaire s'appuiera sur les résultats obtenus dans les autres domaines, mais il faut prendre sans tarder les mesures voulues pour que les connaissances actuelles contribuent à l'amélioration des pratiques.

⁷ L'approche progressive de gestion pourrait être définie comme une approche par étape ou un outil destiné à aider les pays à faire le point sur leur situation actuelle eu égard à leur compréhension des données relatives à la résistance aux antimicrobiens et aux agents antimicrobiens ou à leur disponibilité, à leur fabrication ou à leur importation, aux secteurs de production (animaux aquatiques et terrestres, production agricole), aux systèmes de surveillance, à la formation technique et professionnelle et aux bonnes pratiques de fabrication.

Produit 4.1: Des normes et directives internationales relatives à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens sont adoptées au niveau des pays.

Principales activités

Favoriser la création de capacités au niveau des pays en vue de l'application pratique de normes et de directives internationales relatives à la résistance aux antimicrobiens (par exemple, les normes du Codex concernant la résistance aux antimicrobiens et l'utilisation d'agents antimicrobiens, les articles pertinents du Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO et du Code de conduite international sur la gestion des pesticides).

Assurer le suivi de l'adoption et de l'utilisation des normes et des directives pertinentes du Codex et d'autres normes ou directives internationales, le cas échéant.

Faciliter la prise en compte de considérations relatives à la résistance aux antimicrobiens dans l'élaboration de directives volontaires pour une production agricole durable.

Produit 4.2: La sensibilisation à l'utilisation prudente et responsable des agents antimicrobiens dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et les connaissances en la matière sont améliorées.

Principales activités

Mettre au point du matériel d'enseignement et de formation sur l'utilisation responsable d'agents antimicrobiens, l'importance de prévenir les infections chez les animaux, la sécurité biologique, les bonnes pratiques agricoles et sur d'autres mesures visant à lutter contre la multiplication des organismes résistants dans l'ensemble de la chaîne alimentaire et de l'environnement, et promouvoir l'utilisation de ce matériel.

Formuler et diffuser des recommandations (en collaboration avec l'OIE) en vue d'améliorer la santé et le bien-être des animaux et, partant, de limiter la nécessité des agents antimicrobiens (par exemple, l'administration de vaccins efficaces et l'application de bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'élevage et d'agriculture).

Élaborer des directives et aider les pays à renforcer leurs capacités nationales pour ce qui est d'adopter des approches fondées sur l'analyse des risques en matière de résistance aux antimicrobiens, en se fondant sur les recommandations du Codex.

Fournir aux pays un ensemble complet d'outils pour encourager et faciliter l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens dans l'alimentation et l'agriculture.

Produit 4.3: La sécurité biologique, les bonnes pratiques et d'autres mesures qui favorisent une utilisation prudente d'antimicrobiens dans la chaîne alimentaire sont améliorées au niveau des pays.

Principales activités

Étudier et évaluer les solutions permettant de ne pas utiliser d'agents antimicrobiens dans la production primaire, y compris en ce qui concerne leurs aspects sociaux et économiques et l'élaboration de lignes directrices sur leur utilisation.

Aider les pays à mettre en œuvre des recommandations pour gérer plus efficacement l'utilisation globale des antibiotiques dans l'élevage et l'aquaculture, ainsi que le recours à ces produits pour traiter des animaux malades dans des cas non spécifiques.

Renforcer les capacités permettant d'appliquer de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité biologique tout au long de la chaîne alimentaire (de la production à la consommation) afin de lutter contre la contamination microbienne des aliments et de l'environnement et de réduire au minimum la progression de la résistance aux antimicrobiens.